

Pierre Viret

Autor(en): **L.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **7 (1869)**

Heft 19

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-180392>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. ; trois mois, 1 fr.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Pierre Viret.

On a souvent remarqué, et avec raison, que, chez nous, beaucoup de gens connaissent mieux l'histoire des autres pays que la nôtre. Vous rencontrez chaque jour des personnes qui sont à même de raconter, dans tous leurs détails, les divers épisodes de la révolution française, qui vous feront les portraits de Mirabeau, de Robespierre, de Marat, de Camille Desmoulins, etc., qui ont lu et relu avec avidité les drames sanglants de quatre-vingt-treize, et qui ignorent les principaux traits de notre histoire nationale ; ce qu'ils en savent ne sont que de vagues souvenirs laissés par la lecture de Zschokke sur les bancs de l'école.

On voit trop fréquemment la jeunesse se nourrir de lectures malsaines, dévorer ces romans de pacotille que la France nous envoie, et ne point se soucier des livres qui peuvent lui faire connaître les différentes phases par lesquelles notre patrie a passé, les luttes qu'elle a soutenues, les hommes qui ont fondé nos libertés, ceux à qui nous devons et notre avancement intellectuel et nos institutions.

Comme un jeune homme qui, au début de sa carrière, a trouvé toute une fortune acquise par le travail de son père, et en jouit sans s'inquiéter des peines et des soucis qu'elle a coûtés, ainsi nous jouissons d'un passé sans le connaître, sans apprécier les travaux, les efforts, les actes de dévouement dont nous recueillons aujourd'hui les fruits précieux. Le sujet qui va nous occuper en est un frappant exemple. A l'exception des gens d'étude, de ceux qui lisent et recherchent tout ce qui intéresse notre pays, qui connaît Pierre Viret, le réformateur vaudois ? qui connaît, d'une manière un peu complète, la vie de cet homme, entièrement consacrée à l'accomplissement de la réforme dans le Pays-de-Vaud, à la propagation des lumières évangéliques au milieu de nous ?... Hélas, bien peu de gens.

Il est vrai que les documents sur Viret sont disséminés dans différents ouvrages que chacun n'a pas la facilité de se procurer ; aussi, dans le but de faire plus généralement connaître notre illustre compatriote, M. J. Cart conçut, il y a quelques années, le projet de nous doter d'une biographie complète du réformateur.

Le travail était long, les recherches laborieuses. M. Cart ne recula point devant sa tâche ; il lut de nombreux manuscrits, très difficiles à déchiffrer,

consulta pendant plusieurs mois tous les documents que la bibliothèque de Genève put lui fournir, et fit appel à toutes les sources, à tous les hommes compétents, pour s'entourer de renseignements. Enfin, en 1864, M. Cart nous donnait une biographie de Pierre Viret (1), qui lui a valu sa nomination de membre correspondant de l'Institut genevois.

Dans ce travail, consciencieusement fait, une foule de détails intéressants sur la vie du réformateur, sur l'introduction de la réforme dans nos contrées, sur l'aspect du Pays-de-Vaud à cette époque agitée, en rendent la lecture aussi attrayante qu'instructive. Cependant, — et ceci vient à l'appui de ce que nous avons dit plus haut, — nous ne sachions pas que cet ouvrage, dont le prix est à la portée de toutes les bourses, soit encore dans beaucoup de mains. Le moment ne pourrait être mieux choisi pour en recommander la lecture. Il se fait de nos jours un mouvement religieux incontestable, de vives discussions s'engagent au sujet des doctrines évangéliques, et chacun doit être désireux de connaître comment ces doctrines ont été introduites dans nos églises, comment elles y ont été accueillies et quels sont les hommes qui les ont fait triompher sur les erreurs du papisme.

Pour notre part, nous voulons essayer ici d'esquisser à grands traits la vie de Pierre Viret et les circonstances dans lesquelles la réforme a jeté ses premières racines sur notre sol. Nous emprunterons tour à tour des détails aux écrits de MM. Cart, Vulliemin, Olivier, etc.

Et d'abord, un coup d'œil rapide sur l'aspect politique et religieux de la Suisse romande à cette époque, c'est-à-dire au commencement du XVI^e siècle, est nécessaire.

La Confédération suisse n'avait pas alors atteint les frontières de l'ancienne Helvétie et ses limites naturelles ; elle s'arrêtait à la Sarine et à l'Aar. Entre ces rivières et le Jura s'étendait l'ancienne patrie bourguignonne ou romande. Ce pays contrastait singulièrement avec les cantons confédérés. D'une part des républiques solidement constituées, une noblesse soumise, de l'indépendance, de la gloire et de la liberté ; de l'autre une existence incertaine, flottante. Le Pays-de-Vaud, par exemple, était gouverné à la fois par les princes de Savoie, par des princes-évêques et enfin par une noblesse remuante.

(1) 1 vol. in-12, prix 2 fr. 50. — L. Meyer, éditeur, à Lausanne.

Aucun pays n'était plus morcelé, nulle terre n'avait conservé plus de traces du moyen âge. Chaque ville avait ses privilèges, ses usages particuliers. Les *Etats de Vaud* se réunissaient à Moudon, la ville centrale. Les nobles, les villes, le clergé, envoyaient leurs députés à la diète de la petite nation. Le conseil de Moudon, espèce de vorort, ou le bailli de Vaud, représentant du prince, convoquaient les Etats.

Il n'y avait alors à Moudon ni palais, ni salle des députés. On se rassemblait dans une auberge ou chez l'un des bourgeois du lieu. Les affaires se traitaient à peu près comme à la diète suisse : les députés suivaient leurs instructions, les trois ordres ayant des intérêts différents. « Souvent l'on était en si petit nombre, dit le *Chroniqueur*, que l'on n'osait rien arrêter. Nyon, dont les députés avaient à faire deux ou trois journées de voyage pour arriver à Moudon, négligeait souvent de les envoyer : il fallait, par de fortes amendes, la contraindre à remplir ses devoirs fédéraux. Rien de fort, rien de gênant, rien de trop progressif : on en restait le plus souvent aux bonnes vieilles coutumes. On eût pu prendre pour devise : le mieux est ennemi du bien. Lorsqu'on avait formulé une résolution elle devenait loi par la sanction du prince, et le héraut général veillait à ce qu'elle fût publiée à haute et intelligible voix sur les marchés des villes, devant le peuple assemblé. Ainsi se faisait, ainsi se promulguait la loi. Le prince avait juré de n'imposer au pays aucune ordonnance qui ne fût le vœu de la nation exprimé par les Etats. »

(A suivre.)

L. M.



Un de nos abonnés vient de nous remettre le conte suivant, dont il dit ne pas connaître l'auteur. Cette pièce nous paraît assez amusante pour être publiée, et nos lecteurs la liront sans doute avec plaisir.

Les lapins.

Jeunes et vieux, ici-bas chacun aime
A se faire servir : c'est le bonheur suprême !
Nous devons donc, envers nos gens,
Bien qu'ils aient des défauts, nous montrer indulgents,
Puisqu'on ne peut tout faire par soi-même.
Monsieur Bonnaud, tout le premier,
Assurément pense de même,
En dépit du tour qu'hier lui fit son cuisinier.
En rentrant de la chasse, il va dans sa cuisine :
Eh ! Jean ! — Monsieur ! — Tu vois dans mon carnier
Ces trois lapins : prends-les, mets-les dans un panier,
Chez mon ami Charpins porte-les ; j'imagine
Que ce cadeau peut lui faire plaisir,
Il aime le gibier et j'ai su le choisir.
Comme tu vois, ils ont fort bonne mine.
Dispose-toi sur le champ à partir.....
Ah !... je te charge aussi de lui remettre,
Avec les trois lapins ce petit bout de lettre,
Tu m'entends ? — Oui, monsieur. — Avant la fin du jour
Tu peux, je crois, être ici de retour,
N'est-il pas vrai ? — Monsieur, la course est un peu forte,
Les chemins sont mauvais, le paquet lourd : n'importe,
Je vais me dépêcher... — Ah ! ah ! je te comprends,
Tu voudrais boire un coup ! Tiens, voilà de quoi : prends,
Surtout sois sobre, Jean ! — Monsieur, soyez tranquille,
Vous savez bien, d'ailleurs, que jamais ma raison
N'a chancelé : chacun dans la maison

Me rend justice. Et puis tout me semble facile
Pour vous servir, car monsieur est si bon !...
— Tu veux donc me tromper ?... Tu me flattes, fripon.
— Ah ! monsieur ! — Allons, pars, et tâche d'être agile.
J'attends une réponse, et quand tu rentreras,
Tout aussitôt tu me l'apporteras.
Ce Jean était un être assez docile,
Laborieux, très-honnête garçon, —
Du reste, fin autant qu'habile,
Mais quelquefois trop sans façon.
Il a déjà passé trois bornes d'une haleine :
Il s'aperçoit alors que son panier le gêne.
Ces trois lapins, dit-il, me pèsent sur les bras ;
Au moins si je voyais un âne, une voiture,
Je les mettrais dessus ; ma mauvaise aventure
Veut que sur ce chemin je n'en rencontre pas...
Mais, quel est ce bouchon de si bonne tournure ?
Je connais cette auberge : entrons-y de ce pas ;
Je vais me reposer et casser une croûte.
Mon maître m'a permis de boire un coup en route,
Mais je ne boirai pas sans manger, c'est tout clair.
J'ai de l'argent, le pain n'est pas trop cher ;
Je vais me régaler. Mettons-nous en dépense...
Oui ! mais l'*Auberge du Bel-Air*
N'est pas très-bien fournie : on a maigre pitance
Pour son argent... Eh ! parbleu ! quand j'y pense,
Je suis bien sot, ma foi ! j'ai là de quoi manger !
Je porte trois lapins : pourquoi les ménager !
L'ami, si j'en mange un, en aura deux de reste.
C'est bien assez, — deux lapins. — Malepeste !
Et d'ailleurs mon panier en sera plus léger ;
Cette seule raison me paraît suffisante...
Ainsi, régalons-nous !... Holà ! garçon, servante,
Apportez-moi de suite un broc du meilleur vin
Que vous ayez, et puis prenez-moi ce lapin,
Qu'on le mette à la broche et qu'on se diligente.
Je suis pressé, je meurs de soif et de faim !
Pour le servir alors chacun s'empresse,
La fille, le valet, le maître et la maîtresse,
Tout, enfin, dans l'auberge, est sens dessus dessous
Pour le lapin. — Tandis qu'on le prépare,
Voyez ce que c'est que de nous,
Du cœur de Jean un scrupule s'empare :
Comme bientôt notre raison s'égare,
Dit-il, lorsque l'on veut surtout,
En bravant son devoir satisfaire son goût !
Malheureux ! qu'ai-je fait !... Tout mon cœur se décroche,
L'ombre de ce lapin va me suivre partout !...
Mais, d'un autre côté, j'entends tourner la broche,
Il faut bien maintenant que j'aille jusqu'au bout.
Au diable les remords, ce sont des trouble-fête,
Il en arrivera, ma foi, ce qu'il pourra.
Pendant ce temps sur la table on apporte
Nappe, pain, broc, couvert, et cætera,
Et puis après on apporte la bête...
Bien que gourmand, il craint d'arriver tard.
En hâte il mange, il boit, se lève, paye et part,
Puis bientôt il arrive au but de son voyage.
Il pose à terre son bagage,
Remet la lettre et se tient à l'écart
En attendant une réponse.
— Eh bien ! lui dit l'ami Charpins,
Voyons-les donc ces superbes lapins !
— Les voici. — Mais, mon cher, cette lettre m'annonce
Trois lapins — Oui, monsieur, trois lapins. — C'est au mieux,
Mais dans votre panier moi je n'en vois que deux...
— Oui, monsieur, deux lapins. — Eh bien ! par cette lettre
Mon ami m'en annonce trois.
— Oui, monsieur, trois lapins. — Mais encore une fois,
Je n'en vois là que deux, peut-être....
— Oui, monsieur, deux lapins. — Vous me comprenez mal,
Vous m'apportez deux lapins à cette heure ?
— Oui, monsieur, deux lapins. — Il m'en faut, au total,
Trois, vous dis-je. — Oui, monsieur, trois lapins. — Que je
Si j'ai vu de ma vie un tel original !

[meure